



**Motion de la section 14 du CNU  
contre la suppression du roumain à l'Université Aix-Marseille**

Monsieur le Président de l'Université d'Aix-Marseille,

La section 14 du CNU (Études romanes) tient à vous alerter sur la nécessité du maintien du diplôme de licence LEA anglais-roumain et de la discipline du roumain à Aix-Marseille Université.

La section 14 du CNU s'émeut de l'annonce de suppression du parcours-type anglais-roumain de la mention de licence LEA, votée par le conseil de l'UFR ALLSH jeudi 26 janvier 2023. Seul diplôme national porté par le département de roumain (LIRROU) de l'UFR ALLSH, sa suppression aurait pour conséquence à court terme la disparition de la discipline au sein de l'Université d'Aix-Marseille, ce qui nous semble préjudiciable à la défense des langues modimes et fragiliserait l'axe Linguistique Comparée des Langues Romanes.

Le roumain n'est représenté au sud de la France dans le cadre des diplômes nationaux que par le cursus d'études LEA d'Aix-Marseille Université. En Europe, ce diplôme est la seule formation LEA Roumain proposée en dehors de la Roumanie. Or la Roumanie, dans l'Union Européenne depuis 2007, est un pays francophile et francophone où la France a beaucoup investi. Cette disparition, en elle-même regrettable, aurait pour conséquence de limiter l'existence d'un diplôme de roumain avec un cursus LLCER, en France, qu'à un seul établissement du supérieur en France, l'INALCO.

La section 14 du CNU tient à vous exprimer, Monsieur le Président, son souhait du maintien du diplôme de licence LEA anglais-roumain et de la discipline du roumain à Aix-Marseille Université.

Motion votée à l'unanimité lors de l'assemblée plénière de la section 14 du CNU,  
le 1<sup>er</sup> février 2023